

## Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 11 JUIN 2012

### 1. Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 14 mai 2012

Secrétaire : Patricia TURPEAU

Observation : néant

### 2. Compte rendu des commissions

#### **a. Commission « Enfance Jeunesse »**

- Réunion avec le CIVAM : Mme MERCERON a participé à la réunion organisée par le Pays : il semble que notre fréquence des repas (1 repas tous les 2 mois) est insuffisante pour intéresser les producteurs. De plus, Chiché est « décalé » géographiquement. Après en avoir délibéré, la question se pose de savoir s'il faut continuer à travailler avec les producteurs du CIVAM ? La réponse du maire est « non rien ne nous est imposé » et il est primordial de continuer à faire travailler les fournisseurs de la commune en priorité. Faut-il augmenter la fréquence pour continuer à travailler avec le CIVAM ?

Les plans alimentaires proposés par la mission nutrition ne sont pas toujours adaptés aux saisons. Il ne faut pas faire un amalgame avec les produits bio et les autres produits dits « traditionnels », tout ce qui n'est pas bio n'est pas forcément malsain !

Propositions : Il faut augmenter les produits issus des circuits courts (selon le CIVAM le circuit court est 80 km). Nous sommes actuellement pratiquement à 100 % locaux (moins de 15 kms). Ce critère de proximité est discutable. Le conseil décide donc de privilégier les producteurs locaux mais à moins de 80 km. Le surcoût des repas devra être supporté par les familles et c'est d'ailleurs ce qui a déjà été pratiqué depuis quelque temps maintenant.

- Conseil des jeunes : samedi dernier a eu lieu le pique nique annuel avec les jeunes. Le projet de la ruelle a été discuté. Le compte rendu de cette rencontre sera fait par un jeune.

Arthur et William ont quitté le conseil (18 ans) et ont donné un avis très favorable de leur expérience, pour leurs études notamment. La sécurité des écoles a à nouveau été abordée. Les travaux de réhabilitation de la fontaine de « millepot » étaient aussi intéressants. Le projet fontaine du vieux pont sera étudié, il faudra voir les questions techniques dans un proche avenir. Ce dernier projet sera réalisé avant celui de la ruelle.

- Foyer des jeunes : remarque des riverains qui se plaignent du bruit (mobyettes la nuit). Mme TURPEAU, responsable du groupe informe le conseil qu'il est difficile de faire respecter une certaine discipline dans ce groupe. Pourtant les parents passent régulièrement pour surveiller. Cela ne suffit pas semble-t-il.

L'association « Prev'Alcool » interviendra le 5 juillet auprès des jeunes du foyer et leurs parents. La prévention sous forme de jeux leur sera proposée en engageant le dialogue avec les jeunes. Les parents responsables du foyer inciteront fortement la présence de tous les jeunes et de leurs parents.

#### **b. Commission « Patrimoine Bâti – Urbanisme (conception lotissement) – Plan Local d'Urbanisme – Assainissement**

- Travaux de la mairie : l'éclairage extérieur doit être revu, les lanternes prévues sont trop grandes, un peu de retard sur l'escalier de secours, problèmes de ventilation sur les ouvertures extérieures à voir entre l'architecte et l'entreprise concernée par ce lot. Les abords extérieurs seront propres pour le 15 juillet au plus tard. La plus value pour la porte automatique sera abordée lors de la prochaine réunion de conseil.

Mr CHOLOUX donne une idée d'aménagement extérieur : pourquoi ne pas aménager une fontaine devant ? (l'arrivée d'eau avait d'ailleurs été prévue lors des travaux de la place il y a quelques années).

- salle des fêtes : éclairage de la scène modifié par un particulier. Ceci ne doit pas être autorisé, il faudra donc le signaler à l'aide d'une affiche.
- Club house : devis pour ventilation des douches en attente (à voir en commission)
- CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables) : Mr MARY participera à l'assemblée générale le 15 juin à 16 h à La Crèche pour visiter le chantier de construction du siège du CRER à énergie passive. Mr MANSOURI viendra nous présenter le projet de panneaux photovoltaïques le 3 juillet prochain à 18 h 30 à la mairie.

#### **c. Commission « Voirie - Environnement naturel »**

Mr RENAUDET présente les différentes offres reçues.

La commission a étudié le projet d'achat du tracteur : 3 fournisseurs (John DEERE, Massey Ferguson et Claas) ont été consultés. Le budget varie selon les options (commandes mécaniques ou électroniques notamment).

Le choix de la commission se porterait sur le « Massey Ferguson » à commandes électroniques et avec des options (vitesse super rampante et la suspension cabine) . L'option lame neige n'a pas été retenue. Le godet actuel sera adapté sur le nouveau matériel.

Après en avoir délibéré, le conseil émet un avis favorable à l'unanimité à la proposition de la commission. Délai de livraison : 6 mois

- devis de l'entreprise Joselon pour le curage du fossé à l'Ardonnière : 390 € et remise en forme du chemin du Haut Chausserais : 764 €
- demande de Mr DUPAIN de la Toupetière : busage d'un passage pour éviter de traverser le village sans passer devant les voisins : à voir sur place
- lanterne cassée rue des rosiers : devis de la CETP pour son remplacement 528 € HT. Demander un autre devis.
- pédibus : les cordes de sécurité seront remplacées par des cordes en nylon

#### **d. Commission Vie Associative**

Mr BERTIN remet les comptes rendus des réunions de la commission.

- 14 JUILLET : poursuite des préparatifs (animation, restauration)
- Forum des associations : Prochaine réunion le 6 septembre à 20 h 30 à la maison des associations
- TTC : l'édition 2013 aura lieu les 16 et 17 novembre. Prochaine réunion le 20 septembre à 20 h 30 à la mairie.
- nettoyage de la salle à la demande des utilisateurs : le conseil décide de le laisser à la charge des utilisateurs (simplement donner les adresses des entreprises de nettoyage).
- Une petite réunion a eu lieu à la mairie pour remercier les intervenants des soirées à thème « Portugal » et « Cap Vert ». Même si il avait été question de cette cérémonie lors d'un précédent conseil, un oubli a été fait pour renouveler l'invitation auprès des conseillers. Mr BERTIN s'en excuse (Mr MERCERON aurait en effet aimé revoir Maria TAVARES à cette occasion).

#### **e. Informations diverses du maire**

- bulletin municipal : réunion de la commission communication pour relecture le 18 juin à 18 h 30
- Elections législatives : permanences pour le 17 à renvoyer par mail aux conseillers
- recensement des plans d'eau par la Chambre d'agriculture : 129 plans d'eau ont été recensés dont :
  - o 29 dont la surface est supérieure ou égale à 5000m<sup>2</sup>
  - o 51 dont la surface est comprise entre 5000 et 1000m<sup>2</sup> (inclus)
  - o 48 dont la surface est inférieure à 1000m<sup>2</sup>.
- Jurés d'assises : 11 personnes de la commune ont été tirées au sort (54 au total sont tirées au sort et seulement 18 seront retenues sur l'ensemble des communes de Boismé, Faye l'Abbesse, Chiché et Bressuire + communes associées de Bressuire).
- Lettre de remerciements du basket pour le don d'une coupe par la commune
- Centre nautique : fin du chantier le 29 septembre prochain (8 semaines de travaux)
- Information d'un mandataire judiciaire pour mise en liquidation judiciaire de l'association « St Hubert de Pierlay » avec licenciement du personnel.
- Mme LEHEC, comptable publique est remplacée à compter du 22 mai prochain par Mr ALBRECHT Lionel
- Le Pinier 2 : un rendez-vous de signature est fixé pour une parcelle (Mr LOISEAU), une autre est réservée avec un permis de construire en cours, il reste donc une seule parcelle à vendre.
- Commission de sécurité à la salle de sports avec avis favorable. Cependant le bureau utilisé par le basket devra être rangé ou bien il faudra installer une porte coupe feu et autres dispositifs anti-feu.
- Zone d'activités de la Chapelle St Martin :
  - o un bâtiment est actuellement en construction.
  - o Le terrain situé à l'arrière est également en cours de vente.

Cette zone est maintenant en totalité vendue. Ceci prouve l'attractivité de cette zone et de la commune. Le champ situé derrière CFCA est disponible pour d'éventuelles constructions mais il faut aménager l'accès. Un échange de terrains serait nécessaire.

Les bâtiments situés au Pressou (Mady Sèvres) sont également repris pour une activité de stockage de vêtements.

#### **f. Compte rendu de la réunion du groupe de travail « environnement – déchets »**

Réunion du groupe le 21 mai, différents sujets ont été abordés :

- Terre saine : journée « trottoir propre ».
- Proposition pour une collecte de produits phytosanitaires : cette action interdite par la réglementation. Les produits doivent être portés en déchetterie
- Aménagements divers (derrière l'église, ruelle, décoration par les jeunes du mur du local poubelle à la salle
- distribution gratuite de composteurs par le SVL le 8 octobre après une réunion d'informations
- SITA : des odeurs ont été perçues ce week end.

Prochaine réunion du groupe le 25 juin à 18 h 30.

### **3. PRETS POUR LES TRAVAUX DE LA MAIRIE**

Le prêt relais TVA (30 mois) de 100.000 € a été signé avec la Caisse d'Épargne.

Le Prêt à taux fixe à 5,41 % de 150.000 € a été également signé auprès du Crédit Agricole.

Les 50.000 € manquants ont été empruntés à la Caisse d'Épargne.

Le crédit mutuel qui avait refusé de prêter a repris contact cette semaine.

Le financement est maintenant bouclé. Les factures arrivent au fur et à mesure de l'avancement des travaux. La trésorerie doit être suivie de près.

#### **4. VENTE DE LA MAISON 26, route de Clessé**

La vente a été consentie au prix de 80.000 € net vendeur, il s'agit de Mr MAYNADIER Jérôme. Des frais de bornage sont à régler pour séparer la parcelle en 2 : 574 € et les diagnostics obligatoires ont été réalisés : coût de 320 €.

Comme convenu, le projet des panneaux photovoltaïques va pouvoir maintenant être envisagé.

#### **5. LOCATION DE LA MAISON DU PRESBYTERE**

Rappel : la maison du presbytère est divisée en 2 parties pour la paroisse et pour un locatif.

Le logement locatif est relativement ancien, mais le confort est assuré. Il convient maintenant de fixer le prix de location.

Les compteurs eau, électricité devront être indépendants dans chaque partie. Un pour le logement locatif et un autre pour la paroisse.

Pour le chauffage au fuel, le maire propose d'installer des radiateurs électriques côté paroisse et le chauffage au fuel serait pour le logement.

La cour restera publique avec accès public à l'église. Le garage ne sera pas loué avec le logement. Par contre, le jardin pourra faire partie de la location. Le contrat de location le stipulera.

Le maire propose 380 € mensuels et le locataire prend à sa charge le remplissage de la cuve à fuel.

Le conseil accepte de louer à partir du 1<sup>er</sup> août si possible au prix de 380 €.

#### **6. EDUCATION MUSICALE EN MILIEU SCOLAIRE**

Demande des écoles modifiée par rapport à la précédente réunion : 23 heures pour l'école Henri Dès et 29 heures pour l'école Notre Dame. Le nombre d'heures est modifiable tous les ans. Avis favorable du conseil.

#### **7. SUBVENTION POUR LES ELEVES SCOLARISES EN CLIS (classe d'intégration scolaire) à l'ECOLE NOTRE DAME DE BRESSUIRE**

Le maire donne lecture d'un courrier de la Préfète reçue en mairie.

Depuis 2004, un certain nombre d'élèves de la commune ont fréquenté des CLIS, la subvention demandée s'élève à 4.170 €.

Mr CHOLOUX signale la date de la Loi du 28 octobre 2009 (Loi Carle) alors qu'il est demandé de payer pour les 2004 à 2008, une rétroactivité est étonnante.

Le conseil décide de demander des explications concernant cette rétroactivité. Le sujet sera remis à un prochain ordre du jour.

#### **8. DECISION MODIFICATIVE**

- Changement d'imputation de la facture du SIEDS pour les travaux d'effacement des réseaux demandé par la trésorerie : 20415 (subvention d'équipement versée) au lieu du 2315 (installations, matériels et outillages techniques) ;
- Augmentation des crédits à l'article 6226 (Honoraires) : prise en charge des frais de bornage et diagnostic de la maison 26 route de Clessé préalablement à la vente ;
- Article 74121 - Dotation de solidarité : + 7.000 € (prévu 30.000 € reçu 37.737 €) ;
- FPIC : pour le territoire de la communauté de communes ce fonds représente 126.000 €. Lors d'un prochain bureau communautaire, cette somme sera répartie entre les communes adhérentes selon une méthode de répartition. Pour Chiché, une somme de 6.227 € est attendue sur le budget 2012.

### **9. ENQUETE PUBLIQUE FERME EOLIENNE SUR LA COMMUNE DE GLENAY**

9 éoliennes sont en projet sur la commune de GLENAY, une partie de la zone (rayon d'affichage de 6 km) est sur la commune de Chiché.

La commune n'ayant qu'une toute petite zone touchée par le périmètre, le conseil n'émet aucun avis.

### **10. DELIBERATION POUR NOMMER UN NOUVEAU MEMBRE**

A condition que cette personne soit bien propriétaire sur la commune, le conseil émet un avis favorable. A vérifier auprès du cadastre mais il semblerait que ce soit sur la commune de Faye l'Abbesse.

### **11. QUESTIONS DIVERSES**

- emplacement pour la vente des melons : proposition du maire devant la salle de gym à raison de 10 €/jour.
- Bail commercial de la supérette : projet de vente du fonds de commerce de la supérette. Les nouveaux locataires demandent une promesse de bail établie à leur nom.
- Devis sonorisation de la foire commercial : environ 400 € en 2011.
- Facture SEOLIS de la part de la paroisse : 1241 kw consommés au lieu de 900 habituellement. En effet, les travaux de la mairie ont été branchés sur le compteur de l'église. La commune prendre à sa charge la somme de 52,90 € de surplus de consommation. Le conseil accepte.